

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Cossonay

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du **19 avril 2021**, le Conseil communal a décidé :

Préavis municipal n° 02/2021 concernant l'acquisition d'un véhicule électrique pour le Secteur des travaux et de la voirie :

Le préavis a été retiré par la Municipalité.

Le Conseil communal a pris les décisions suivantes à l'unanimité :

- MM. Joey Dias, José Noriega, Jacky Cretegny, Jean-Claude Challet et Stephan Marzinotto sont nommés dans la commission chargée de rapporter sur le préavis municipal n° 03/2021 concernant une demande de crédit relative à l'étude et à la préparation du projet d'un nouveau « Vortex » (ou puits de chute à vortex) pour l'évacuation des eaux claires (EC) et du réaménagement du ruisseau des Rochettes.

à l'unanimité.

- MM. Antoine L'Hoste et André Rossier et Mme Marie-Claire Leiser sont nommés dans la commission chargée de rapporter sur le préavis municipal n° 04/2021 relatif à la création d'un cheminement de mobilité douce au lieu-dit « Derrière-le-Bourg ».

à l'unanimité.

LA MUNICIPALITE

Cossonay, le 20 avril 2021